
D #35 : Edito

Description

A l'heure où commence l'élargissement, l'image des pays d'Europe centrale et orientale se résume encore trop souvent à un dégradé de gris ternes et de babouchkas en rang d'oignons, foulard sur la tête. Image ô combien dépréciatrice...

Les campagnes publicitaires officielles vantant la haute technologie du portable et du parcmètre lituanien n'y changent rien. Faut-il s'en étonner? La faiblesse de l'argument explique sans doute la médiocrité du résultat. Abandonnons donc à leurs malheurs nos chers publicitaires pour s'intéresser à un objet moins risible et plus flatteur pour nos voisins: la création artistique.

La projection régulière de films de cinéastes russes tadjiks ou bulgares, la présentation sur les scènes ouest-européennes de pièces de théâtres produites à Varsovie à Riga ou à Sofia, la littérature, la musique, les expositions sont ici les témoins vivants d'une fertilité intellectuelle et artistique toujours renouvelée là-bas. Mais cette production ne nous parviendrait pas sans le soutien de réseaux formels ou informels qui véhiculent mais aussi contribuent directement parfois à la création en apportant un soutien financier aux auteurs. La présentation d'une œuvre est donc souvent le produit d'un effort collectif à la géographie complexe qui s'affranchit heureusement des cadres nationaux. Une alchimie subtile et précaire grâce à laquelle le public se régale de créations nouvelles, présentées non plus comme des objets exotiques mais comme le terreau de nos cultures communes et de notre vivre ensemble.

Ce dossier tente donc de vous présenter de façon non exhaustive comment se meut le monde de la culture en Europe, ses difficultés et ses aléas. Il ambitionne aussi de vous offrir un regard rétrospectif sur l'impact, souvent positif parfois sclérosant, des financements étrangers sur le développement artistique local. Bref, il vous propose un petit voyage non pas aux confins de l'Europe mais vous plonge dans les affres de sa genèse. Rideau !

date créée

01/10/2003

Champs de Méta

Auteur-article : Aurore Chaigneau